



A.U.P.P.D
Association des Usagers du Port de
Plaisance de Dieppe

AUPPD-Port de Dieppe-Plaisance, 24 quai du carénage CS 40213 76201
DIEPPE CEDEX

Affiliée à la FNPP

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU du

08 septembre 2019

Sont présents :

Philippe SAJOT	président
Dominique GUILLEMETTE	secrétaire
Jean-Pierre CONTIN	Membre
Philippe FERMENT	Membre

Absents excusés :

Serge TROTEL	trésorier
--------------	-----------

La réunion a lieu dans notre nouveau local et s'ouvre à 18 heures.

Avant de commencer l'ordre du jour, nous avons appris que Mr Patrick MARCASSIN, pour des raisons personnelles, se retire du bureau mais reste adhérent.

- Approbation du compte-rendu du 4 juillet

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Projet associatif

Devant les problèmes auxquels nous nous exposons en créant cette branche associative, le président, avec l'accord des membres présents, a décidé d'abandonner le projet. La subvention qui nous a été accordée par Vinci sera restituée.

- Article de presse

Afin d'être cohérent dans nos propos vis-à-vis de la presse, nous avons décidé que les journalistes désireux de nous interviewer se fera sur rendez-vous et avec plusieurs membres du bureau.

L'article sera publié qu'après approbation du bureau.

- Désistements de membres du bureau

Yves n'aurait pas apprécié la correction de son article à la FNPP, ce qui aurait précipité son départ.

Patrick nous a quitté pour des raisons strictement personnelles.

Jean-Luc nous dit : les orientations prises par l'AUPPD ne me conviennent plus, en termes d'indépendance de communication et de défense de la plaisance !

Le président ajoute que Jean-Luc ne participe plus aux réunions depuis le 5 décembre 2018.

- Questions diverses

Cette année a été difficile car avec tous les changements qui ont eu lieu pour la mise en place de Port de Normandie, il a été difficile d'avoir des contacts avec les dirigeants précise notre président.

Notre président prévoit un rendez-vous avec **Mr Delamaere** prochainement.

Nous devons répondre aux questions que se posent nos adhérent ! c'est notre raison d'être affirment les membres du bureau !

Cours de navigation : **Mr Jadaud** accepte de dispenser des cours mais avec des élèves

plus assidus. Jean-Pierre propose une caution restituable en fin de cours.

Une proposition sera faite et débattue à la prochaine réunion.

Il n'y aura pas de partie de pêche à la fin de cette année.

Si vous êtes victime d'incivilités en mer, vous pouvez le signaler à l'AUPPD ainsi qu'à la capitainerie qui dispose d'un registre de réclamation.

La prochaine réunion est programmée le 11 octobre à 18 h.

Fin de la séance vers 20 heures.

0-0-0-0-0